

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 19150

présenté par  
M. Quatennens

-----

**ARTICLE 2**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les mesures cosmétiques annoncées par le gouvernement sont bien insuffisantes face aux effets désastreux attendus de sa réforme. A l'âge de la retraite, 40% des travailleurs sont déjà hors de l'emploi. Le taux de pauvreté des séniors ni en emploi ni en retraite est de 32% et il y a 60% chômeurs de longue durée parmi les chômeurs de plus de 60 ans. Le recul de l'âge légal de départ en retraite ne fera qu'aggraver cette situation. Le recul de l'âge légal de départ à 62 ans a déjà conduit à l'augmentation de 16 points du nombre de personnes ni en emploi ni en retraite de 60 à 61 ans. Renforcer les difficultés d'accès à l'emploi et augmenter le taux de chômage des jeunes et des séniors sont au programme de cette réforme. 280 000 chômeurs et 30 000 allocataires de plus sont attendus.

De plus, la mise en place d'un index sur l'emploi des séniors sans aucune sanction prévue en cas de non-respect montre que le gouvernement a cédé sur tout la ligne au Medef. Il tente pourtant de faire avaler l'amère pilule de sa réforme à coup de communication mensongère. Le gouvernement a perdu la bataille de l'opinion. Il est minoritaire dans le pays. Il est donc prêt à toutes les manœuvres.

Cet amendement vise à supprimer cet article inconséquent.